

LA LETTRE DE MOBILISATION **contre la fusion des académies de Caen et Rouen**

Animée par les syndicats (A&I-UNSA, FNEC-FP FO, SGEN-CFDT,
SNASUB-FSU, SUD-éducation) et des non syndiqués de Caen.

n°7

JEUDI
4 AVRIL
2019

RASSEMBLEMENT JEUDI 4 AVRIL 13h00

devant le rectorat

Accueil de la nouvelle rectrice

On fait du bruit pour dire :

RETRAIT DE LA CARTE CIBLE

RETRAIT DU TABLEAU DE SEQUENCAGE

NON A LA FUSION DES ACADEMIES

(venez avec vos ustensiles)

Réunion de l'intersyndicale ouverte aux non syndiqués :
jeudi 12h15, local syndical, salle 219

NOUS NE PARTICIPERONS PAS A VOS DISCUSSIONS SUR LA MISE EN PLACE DE LA CARTE-CIBLE

Des réunions ont eu lieu ou vont avoir lieu dans les services pour discuter du tableau de dépeçage (pardon, de séquençage, soyons politiquement corrects !!) Nous invitons nos collègues à ne pas faire de proposition dans le cadre de la fusion des académies, de ne pas accompagner le processus en cours. On ne va quand même pas faciliter la vie aux autorités académiques ! Nous ne serons pas les fossoyeurs de nos services et de nos savoir-faire !

CONSEILS EN CAS DE CONVOCATION PAR UN CHEF DE SERVICE

Ces derniers jours, un certain nombre d'entre vous ont été convoqués dans le bureau de votre hiérarchie. Moment qui peut être tendu (des collègues en sont sorties en pleurs ou déstabilisées). Nous vous conseillons de demander l'objet de la réunion. Si celle-ci à voir avec le mouvement social en cours au rectorat, demandez à être accompagné par un représentant du personnel ou une personne de votre choix. Si la personne qui vous accompagne n'est pas disponible, vous êtes en droit de demander le report du rendez-vous. Cette procédure existe en toute lettre dans la circulaire académique du 30 août 2017 et a été négociée entre le DRH du rectorat de Caen et les syndicats.